

Le lotissement du Parc de Boussac

- Terrains à vendre -
Saint-Léonard de Noblat



Ville de Saint-Léonard de Noblat

Service Urbanisme

Contact : 05 55 56 92 08

Mail : urbanisme@ville-saint-leonard.fr

Caractéristiques

A deux pas de la ville
et aux portes
de la campagne

Lotissement
connecté à la fibre

LOT 1

LOT 2

LOT 3

LOT 18

LOT 17

LOT 16

LOT 15

LOT 14

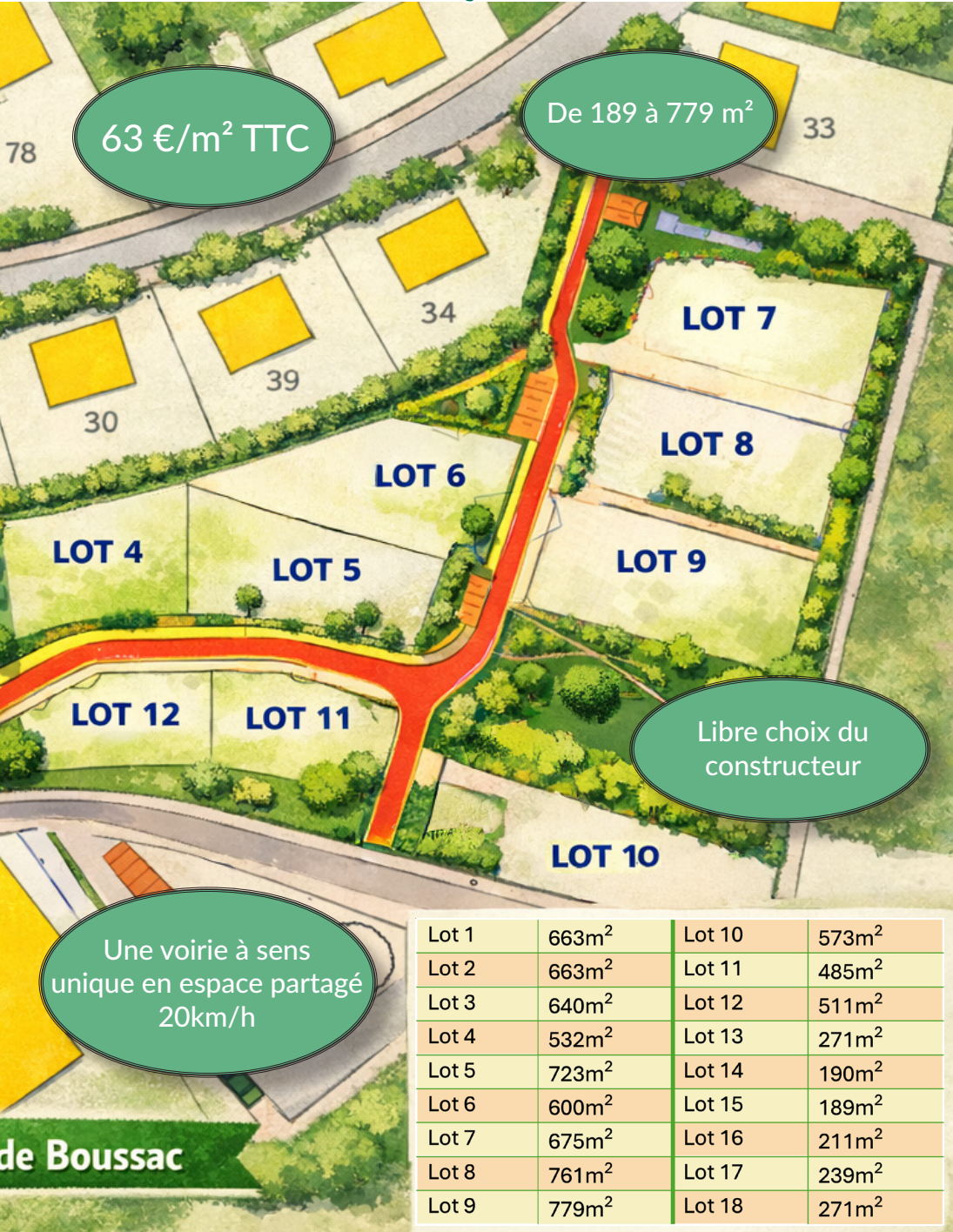
LOT 13

De nombreux
espaces verts
publics

Terrains entièrement viabilisés :
eau, électricité,
assainissement collectif

Lotissement du Parc

et détails techniques



Vivre à Saint-Léonard



Le lotissement de Bousac se situe à 1,5 km du centre-ville.

Saint-Léonard de Noblat c'est :

- France Services
- Ecole maternelle Georges Sand
- Ecoles élémentaires
- Cité scolaire Bernard Palissy
- Office de tourisme
- Camping municipal
- De nombreux commerces
- Plus de 80 associations



Mais aussi :

- De nombreux professionnels de santé installés et en cours d'installation
- Le CHIMB (Centre hospitalier Intercommunal) qui regroupe de nombreux spécialistes

Une ville labellisée



Saint-Léonard de Noblat

Une ville festive



Un agenda riche toute l'année

Une ville mobile



En train ou en bus, Saint-Léonard de Noblat est une commune très bien desservie !

Les TER permettent de rejoindre Limoges en zomin !

Une ville sportive



Une ville culturelle

- 3 musées : Gay Lussac, Le Moulin du Got, Historail

- Bibliothèque municipale Georges Emmanuel Clancier



Des conseils pour implanter sa maison

Limiter les surfaces (sols, murs, toiture) en contact avec l'extérieur, pour diminuer les pertes ou apports non désirés de chaleurs. Construire une maison compacte.

Respecter les reculs imposés par rapport au domaine public

Par sa position, la maison peut isoler le côté jardin plus intime du côté plus convivial, côté rue.



À retenir :

- Au sud: espaces occupés en permanence
- A l'est : Chambre et cuisine pour profiter du levant
- A l'Ouest :
Chambre pour profiter du couchant
- Au Nord : Espace peu ou pas chauffés

Il est également important d'étudier l'implantation de la maison en fonction d'un éventuel agrandissement ultérieur ou de création de dépendance.

Choisir l'emplacement des ouvertures en fonction de l'environnement proche de la future maison (relief, végétation arborée, construction, orientation du soleil, vents dominants)

Anénagements extérieurs



Quelques principes sont conseillés pour valoriser les jardins tout en améliorant l'atmosphère globale du lotissement :

Proscrire l'installation de haies monospécifiques de type thuya, faux cyprès, photinias et diversifier le traitement des contours. Ouvrir les jardins sur l'espace public pour lui donner de l'air et de l'épaisseur

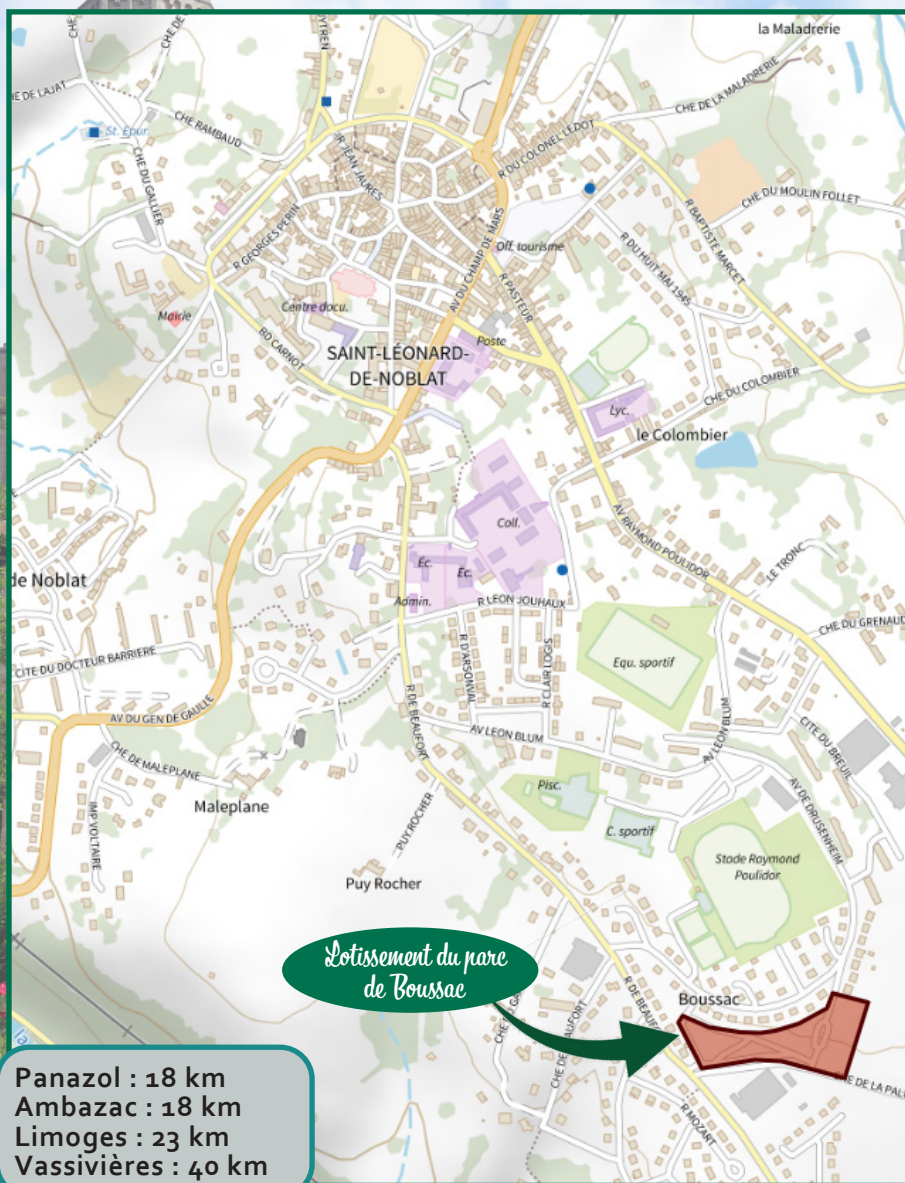
Conserver des vues sur la rue depuis les jardins «avants» de manière à ne pas transformer la rue en couloir. Des plantations d'arbustes de hauteur variable, inférieures à 1m40 sont préconisées

Conserver des vues sur les chemins de promenade depuis les fonds de parcelles. Les plantations bien choisies pourront permettre de préserver l'intimité des jardins tout en évitant de créer un «front» vert au bord des promenades.

Des essences à privilégier :

Seringuat, Laurier Tin, Érable Ginnala, Érable Sycomore, Charme, Magnoliade Soulange, Noisetier, Sureau noir, Cépée de bouleaux, Chêne vert, Arbres fruitiers, Merisier à grappes, Lilas, Viorne obier, Buis, Houx, If, Laurier sauce, Aubepine, Graminées, Cornouiller sanguin, Fusain d'Europe, Photinia

À SAINT-LÉO, C'EST BEAU ET IL Y A TOUT CE QU'IL FAUT !



Lotissement du parc
de Boussac

Panzol : 18 km
Ambazac : 18 km
Limoges : 23 km
Vassivière : 40 km